



COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

BUXIÈRES/BUXERULLES/WOINVILLE

BULLETIN N° 48 du 8 Avril 2014

CORRECTIF :

Une erreur s'est glissée dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal : Il faut lire « composition des comités consultatifs » et non pas « élections de membres ». En effet, le Conseil Municipal doit d'abord délibérer sur leur composition avant de procéder à leur mise en place.

PECHE :

Monsieur Thierry PANARD est agréé Garde-Pêche Particulier pour une durée de cinq ans, pour les territoires de l'AAPPMA « les pêcheurs de Madine ». L'arrêté est consultable en mairie. Nous venons aussi de recevoir l'arrêté préfectoral réglementant la pêche de nuit de la carpe dans le département de la Meuse, également consultable en mairie.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

En raison des fêtes de Pâques, le lundi 21 avril est férié. La collecte des ordures ménagères est donc avancée au samedi 19 avril 2014 au matin. Les poubelles seront à sortir la veille au soir.

VOL DE BOIS DE CHAUFFAGE :

Des vols de bois chez les habitants sont à déplorer. Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie.

Odile BEIRENS